



CONSEIL
DE QUARTIER

Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire

Procès-verbal de la huitième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire tenue le 18 octobre 2011, à L'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase situé au 3, ruelle des Ursulines, à 19 h

PRÉSENCES :

MM.	Denis L'Anglais	Président
	Benoît Bossé	Vice-président
M ^{mes}	Françoise Sorieul	Trésorière
	Émilie-Jennifer Desbiens	Secrétaire
	Margo Ménard	Administratrice
MM.	Gilles Dufour	Administrateur
	Louis-Jean Rousseau	Administrateur
M ^{me}	Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

ABSENCE :

M ^{me}	Michelle Doré	Administratrice
-----------------	---------------	-----------------

Un poste est vacant.

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me}	Mireille Charland	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, trois (3) personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

11-08-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
11-08-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
11-08-03	Fonctionnement du conseil de quartier – poste à pourvoir	
11-08-04	Procès-verbaux du conseil d'administration du 20 septembre et de l'assemblée spéciale du 4 octobre 2011 <ul style="list-style-type: none">• Adoption• Affaires découlant des procès-verbaux	
11-08-05	Période d'information réservée à la conseillère municipale <ul style="list-style-type: none">• Vitesse sur la rue Champlain, courriel du 26 septembre 2011• Fontaine pour boire, courriel du 27 septembre 2011	19 h 20
11-08-06	Période de questions et de commentaires du public	19 h 30
11-08-07	Collège François-de-Laval, gymnase <ul style="list-style-type: none">• Lettre du 15 septembre 2011	19 h 40
11-08-08	Rapport des délégations <ul style="list-style-type: none">• Comité de suivi du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu• Table des présidents des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou• Table des présidents des conseils de quartier du littoral• Fondation Rues principales – rapport du colloque du 28 septembre 2011• Comité vélo boulevard	19 h 55
11-08-09	Suivi des dossiers <ul style="list-style-type: none">• Comité circulation et transport• Orientations et plan d'action 2011-2012• Résidences de tourisme• Registre des suivis des résolutions• Comité des grands événements	20 h 10
11-08-10	Projet de modification des limites de territoire des conseils de quartier et de révision des mécanismes de participation citoyenne <ul style="list-style-type: none">• Mémoire du conseil de quartier	20 h 30
11-08-11	Période de questions et de commentaires du public	20 h 50
11-08-12	Divers <ul style="list-style-type: none">• Bruit derrière le Capitole• Comptes Facebook et Twitter• Fondation d'un OBNL pour la protection du patrimoine• Places en garderie	
11-08-13	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement de la secrétaire de rédaction	21 h

- État des revenus et des dépenses

11-08-14 Correspondance

- *Lettre transmise*

- Chantier naval du Roi, rue des Vaisseaux-du-Roi, lettre à la ministre Christine St-Pierre

- *Communications écrites et reçues*

- Collège François-de-Laval, gymnase, 15 septembre 2011
- Cabines téléphoniques à la place d'Armes, courriel du 19 septembre 2011
- Revue Urbanité, automne 2011
- Revue Développement social, octobre 2011

11-08-15 Levée de l'assemblée

21 h 15

11-08-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis L'Anglais, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h.

11-08-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **Adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. GILLES DUFOUR, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier avec les ajouts suivants au point *divers* 11-08-10 « Bruit derrière le Capitole », « comptes Facebook et Twitter », « Fondation d'un OBNL pour la protection du patrimoine » et « Places en garderie ».

Adoptée à l'unanimité

11-08-03 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER – POSTE À POURVOIR

Le poste est affiché sur le site Internet du conseil de quartier, personne ne s'est manifesté pour l'instant. M. André Martel s'informerait pour savoir s'il est encore possible d'annoncer le poste sur le prochain avis de consultation publique qui sera distribué aux citoyens. Les membres sont aussi invités à faire la promotion du poste.

11-08-04 PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 SEPTEMBRE ET DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 4 OCTOBRE 2011

Les membres manifestent leur intérêt à devenir un conseil de quartier « sans papier ». Les documents préparatoires aux assemblées seront dorénavant transmis par courrier électronique. Une copie papier des documents sera toutefois disponible pour consultation lors des assemblées.

- **Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2011**

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS-JEAN ROUSSEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 20 septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité

- **Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2011**

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉMILIE-JENNIFER DESBIENS DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 octobre 2011.

Adoptée à l'unanimité

- **Affaires découlant des procès-verbaux**

Grands événements : M. Denis L'Anglais a contacté les présidents des conseils de quartier de Saint-Roch et de Maizerets pour les inviter à se joindre au comité des grands événements. Il attend une réponse.

11-08-05 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Guérette présente les informations suivantes :

- **Vitesse sur la rue Champlain, courriel du 26 septembre 2011 :** Après vérification, les policiers

confirment qu'il n'y a pas de problème de vitesse sur la rue Champlain.

- **Fontaine pour boire, courriel du 27 septembre 2011** : Une fontaine pour boire sera installée au pied de l'escalier du Cap-Blanc, au printemps ou à la fin de l'été 2012.
- **Résidences de tourisme en zone mixte** : Une rencontre à ce sujet est prévue entre M. Jacques Faguy, M^{me} Suzanne Verreault et M. Denis L'Anglais, le 24 octobre 2011.
- **Avenir des conseils de quartier** : Elle partage les inquiétudes des citoyens : les conseils de quartier doivent continuer de répondre aux problèmes de proximité. Elle est prête à accompagner et supporter les conseils de quartier de Montcalm et du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire dans leurs démarches. Elle propose qu'un nouveau tracé des conseils de quartier soit dessiné et fixé indépendamment des districts électoraux et suggère de redessiner les districts en fonction des quartiers, plutôt que l'inverse.
- **Invitation à l'assemblée d'information au Morrin Centre, 44, chaussée des Écossais, le 16 novembre prochain** : Elle invite les citoyens à venir la rencontrer et échanger. Elle présentera ses accomplissements ainsi que ses projets pour le district.
- **Chapelle des Franciscaines et église Saint-Cœur-de-Marie** : Elle est très inquiète pour l'avenir de ces bâtiments et la perte du patrimoine dans ce secteur. Elle a vu les plans d'un projet de tour de 35 étages destiné à l'emplacement actuel de l'église Saint-Cœur-de-Marie. Comme ce bâtiment fait partie du territoire du PPU, les promoteurs n'ont pas l'obligation de consulter le conseil de quartier. M. Denis L'Anglais aimerait avoir plus d'information pour donner la possibilité au conseil de quartier de réagir. M^{me} Guérette lui transmettra son dossier sur la Grande Allée ainsi qu'une étude sur sa valeur patrimoniale. Elle invite les citoyens à visiter sa page Facebook Protégeons Québec, ainsi que son site Internet <http://grandeallee.org/>.

11-08-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune intervention.

11-08-07 COLLÈGE FRANÇOIS-DE-LAVAL, GYMNASÉ

- **Lettre du 15 septembre 2011**

Résolution CA-11-38

Demande d'information sur l'offre en loisir

Considérant qu'après environ un an d'ouverture au public de la piscine du collège François-de-Laval, il y a lieu de connaître sa fréquentation et les heures de service;

Considérant la demande de fonds de 150 000 \$ pour la réalisation du projet d'amélioration du gymnase et que cette demande s'inscrit dans le cadre des fonds disponibles au plan directeur de quartier;

Considérant la demande d'appui formulée par le Collège François-de-Laval au conseil de quartier;

Considérant qu'avant de prendre position sur cette demande, le conseil de quartier souhaite se documenter;

SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS DÛMENT APPUYÉE PAR M. BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire demande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou :

- que les résultats de l'étude sur les besoins en loisir dans le quartier lui soient fournis et présentés;
- une copie du contrat entre la Ville et le Collège François-de-Laval indiquant dans quelle proportion la piscine est disponible pour les citoyens;
- un comparable sur l'offre en loisir dans d'autres quartiers, sur la nature des services offerts par les centres de loisirs.

Adoptée à l'unanimité

Le conseil de quartier interviendra dans ce dossier en fonction des informations qu'il obtiendra suite à cette résolution. Une copie de la résolution sera envoyée à MM. Djamil Moussaoui et Richard Marchand, ainsi qu'à M^{me} Anne Guérette.

11-08-08 RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

• Comité de suivi du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu

M^{me} Margo Ménard informe les membres des sujets abordés lors de la rencontre du 21 septembre dernier : les appels d'offres ont été lancés, le projet se déroulera en plusieurs étapes et l'échéancier s'étend jusqu'en 2020, l'école Saint-Louis-de-Gonzague abritera une garderie, une unité de dialyse et des bureaux administratifs, etc.

Un membre du conseil demande si certains emplacements pourraient être des sites archéologiques potentiels? L'information est à vérifier.

La prochaine rencontre du comité aura lieu en mai prochain.

• Table des présidents des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou

La dernière rencontre a essentiellement porté sur les consultations publiques au sujet du « Projet de modification des limites de territoire des conseils de quartier et de révision des mécanismes de participation citoyenne », tous s'opposent au projet à des degrés divers.

• Table des présidents des conseils de quartier du littoral

M. Denis L'Anglais a rencontré le directeur du Port de Québec et lui a manifesté l'intérêt des conseils de quartier à travailler en amont pour un développement harmonieux du port. Les représentants du Port recevront les conseils de quartier au début de novembre pour leur présenter leur vision et annoncer leurs projets. M. L'Anglais relancera le directeur pour fixer une date précise de rencontre.

• Fondation Rues principales – rapport du colloque du 28 septembre 2011

M. Benoît Bossé ainsi que M^{me} Anne Guérette ont assisté au colloque et ont trouvé certaines idées inspirantes (trottoirs chauffés, trottoirs continus qui traversent les rues, tenir compte du soleil dans l'aménagement, etc.). Ils invitent les membres et les citoyens à consulter les documents et les présentations qui sont disponibles de façon intégrale sur le site de la Fondation Rues principales.

• Comité vélo boulevard

M^{me} Ménard ainsi que M^{me} Guérette participeront à la prochaine rencontre du comité le 20 octobre prochain.

11-08-09 SUIVI DES DOSSIERS

• Comité circulation et transport

Aucun développement.

• Orientations et plan d'action 2011-2012

Le point sera discuté à la rencontre de novembre.

- **Résidences de tourisme**

Rencontre prévue le 24 octobre 2011 (voir le point de la conseillère municipale).

- **Registre des suivis des résolutions**

M^{me} Doré est absente. M. L'Anglais propose l'adoption d'un registre de suivi des résolutions obligatoire pour tous les conseils de quartier qui pourrait être accessible sur le site Internet de chaque conseil. Cette proposition se retrouve dans le mémoire du conseil de quartier intitulé « *Quelques réflexions, observations et recommandations concernant la décision de la Ville de Québec du 4 juillet, de modifier l'assise territoriale des conseils de quartier, le règlement sur la politique de consultation publique et le fonctionnement des conseils de quartier* ».

M. André Martel informe les membres qu'un projet de page intranet (WEB access), accessible aux membres des conseils de quartier, est étudié en ce moment. Cette page permettrait aux membres d'échanger et de mettre en commun divers documents ou informations.

- **Comité des grands événements**

Les membres tentent de trouver des dates de disponibilité communes pour une première rencontre du comité des grands événements et pour une rencontre de travail au sujet des travaux publics et du déneigement. M. Martel communiquera avec les personnes concernées pour leur indiquer les dates, heures et lieux choisis pour ces deux rencontres.

Puisqu'elle n'a pour le moment suscité aucune réaction, M. Denis L'Anglais relancera M^{me} Suzanne Verreault au sujet de la résolution CA-11-15 adoptée par le conseil quartier au sujet du Red Bull Crashed Ice en avril 2011. Si les membres n'ont pas de réponse satisfaisante prochainement, ils formuleront une demande à la Commission des biens culturels.

La SODEC a de son côté rédigé un rapport sur le Red Bull Crashed Ice qui sera présenté au maire sous peu.

11-08-10 PROJET DE MODIFICATION DES LIMITES DE TERRITOIRE DES CONSEILS DE QUARTIER ET DE RÉVISION DES MÉCANISMES DE PARTICIPATION CITOYENNE

- **Mémoire du conseil de quartier**

M. Denis L'Anglais demande les commentaires des membres du conseil au sujet du mémoire qu'il a rédigé. Les membres échangent sur la forme et le contenu du mémoire (durée des mandats, organisation des sections, aspect juridique, abolition des commissions permanentes, etc.).

Résolution CA-11-39

Adoption du mémoire sur le fonctionnement et les limites des conseils de quartier

SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS DÛMENT APPUYÉE PAR M. BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire adopte le mémoire « *Quelques réflexions, observations et recommandations concernant la décision de la Ville de Québec du 4 juillet, de modifier l'assise territoriale des conseils de quartier, le règlement sur la politique de consultation publique et le fonctionnement des conseils de quartier* », en remplaçant au point 3 de la page 19, le mandat de 4 ans par un mandat de 3 ans et en déplaçant la section de la page 5 « *Pour mettre en perspective : rappel de quelques faits* » en annexe.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CA-11-40

Dénonciation de la décision de la Ville du 4 juillet 2011 de modifier l'assise territoriale, le règlement sur la politique de consultation publique et le mode de fonctionnement des conseils de quartier.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a décidé, le 4 juillet dernier, en vertu de sa résolution (CV-2011-0636) de diminuer le nombre de conseils de quartier en élargissant leur assise territoriale à celle des districts électoraux, de modifier le Règlement sur la politique de consultation publique en abolissant notamment les sept (7) commissions permanentes et de modifier certaines règles de fonctionnement des conseils de quartiers, concernant notamment le mode d'accession de nouveaux administrateurs au sein des conseils d'administration, et qu'il a demandé au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) de modifier la Charte de la Ville en conséquence;

CONSIDÉRANT QUE deux de ces trois sujets, nommément la modification de l'assise territoriale et la modification du Règlement sur la politique de consultation publique, doivent obligatoirement avoir fait l'objet d'une consultation préalable des conseils de quartier et qu'il n'y a pas eu de telles consultations préalables conformément aux modalités prescrites par le Règlement sur la politique de consultation publique;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire ont été invités, plutôt que dûment convoqués, aux dites séances de « consultation publique » menées dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou par le conseiller du district électoral de Val-Bélair et membre du comité exécutif, M. Sylvain Légaré, alors qu'un mandat de consultation publique donné par le comité exécutif à un conseiller municipal ne peut l'être que « sur une question affectant une partie de son district électoral » au sens de l'article 3.2 du Règlement sur la politique de consultation publique et que celui-ci, agissant en dehors de son district électoral, n'avait pas le pouvoir nécessaire et suffisant pour agir;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies dont l'article 123 lui est applicable sous réserve des adaptations nécessaires et qu'il y a lieu de considérer ces séances dites de « consultation publique » comme étant des séances d'information dont il faut dénoncer le caractère irrégulier, illégal et *ultra-vires* de l'avis de convocation, afin de ne pas renoncer *de facto* au droit d'être consulté préalablement;

ATTENDU QUE le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire « peut, de sa propre initiative, transmettre au conseil de ville ou au conseil d'arrondissement son avis sur toute matière concernant le quartier » au sens du 2^e alinéa de l'article 36.1 de la Charte de la Ville de Québec et de l'article 5.1.4 du Règlement sur la politique de consultation publique et qu'il souhaite formuler par écrit des réflexions, observations, et recommandations sur cette matière concernant le quartier;

IL EST RÉSOLU

- D'approuver le document intitulé : « Quelques réflexions, observations et recommandations concernant la décision de la Ville de Québec du 4 juillet 2011 de modifier l'assise territoriale des conseils de quartier, le règlement sur la politique de consultation publique et le fonctionnement des conseils de quartier » daté du 13 octobre 2011;
- De dénoncer le processus dit de consultation publique comme non conforme et entaché d'irrégularités de façon à ne pas renoncer *de facto* au droit du conseil de quartier d'être consulté au préalable sur une matière qu'il est du devoir de la Ville de soumettre en consultation préalable aux conseils de quartier;

- De transmettre ce document aux membres du conseil d'arrondissement ainsi qu'au maire et président du comité exécutif, en marge et à l'extérieur du processus dit de « consultation publique », afin qu'ils prennent acte des recommandations et propositions qui y sont formulées.

De faire tenir copie de ce document ainsi que de la résolution d'accompagnement à la députée de Taschereau, M^{me} Agnès Maltais, ainsi qu'au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, afin qu'ils soient informés de la position du conseil de quartier eu égard à cette matière d'intérêt pour le quartier.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Guérette transmettra le mémoire et la résolution au conseil d'arrondissement.

Les membres félicitent et remercient M. L'Anglais pour la production du mémoire.

11-08-11 **DIVERS**

• **Bruit derrière le Capitole**

Un membre rapporte au conseil que le bruit dû au chargement et déchargement des camions (montage, démontage des spectacles) derrière le Capitole perdure tard en soirée et la nuit, même après des avertissements de la part d'une inspectrice de la Ville. On lui suggère d'appeler la police lorsque de tels événements se produisent et de porter plainte à la Ville au 418 641-6001. S'il n'y a pas d'amélioration dans les 30 jours suivant la plainte, M^{me} Anne Guérette interviendra dans le dossier.

• **Page Facebook et compte Twitter**

M^{me} Émilie-Jennifer Desbiens propose que le conseil de quartier soit présent dans les médias sociaux. Cela pourrait faciliter le recrutement, créer un réseau de contacts (journalistes, organismes, etc.). Elle fera une proposition plus étoffée à la prochaine assemblée. Elle s'inspirera de ce qui est fait dans les autres conseils de quartier et proposera un code d'éthique. Les membres s'entendent sur le fait que les communications en général du conseil de quartier sont à revoir.

• **OBNL pour protéger l'Arrondissement historique du Vieux-Québec**

M^{me} Émilie-Jennifer Desbiens propose que le conseil de quartier fonde avec d'autres organismes un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission serait de regrouper à travers le Canada les différentes associations de quartiers historiques reconnus par l'UNESCO ou les organismes se préoccupant du patrimoine, dans le but de tisser une toile, de s'unir pour être plus forts. Il existe une seule association de ce type en France. Les membres sont intéressés. M^{me} Desbiens doit structurer l'idée et répertorier les partenaires possibles pour enfin faire un retour aux membres.

• **Garderie**

M^{me} Françoise Sorieul souhaite que le conseil de quartier soutienne les jeunes familles qui manquent de places en garderie dans le quartier. Quatre-vingts places seront éventuellement disponibles dans la nouvelle succursale du CPE les Petits murmures qui ouvrira ses portes dans les locaux de l'ancienne école Saint-Louis-de-Gonzague. M. L'Anglais communiquera avec les responsables du CPE les Petits murmures pour connaître leurs besoins d'appui.

11-08-12 **PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Un citoyen demande à connaître le contenu du mémoire. M. L'Anglais le présente brièvement.

11-08-13 TRÉSORERIE

- Paiement de la secrétaire de rédaction

Résolution CA-11-41

Paiement de la secrétaire de rédaction

Considérant que l'assemblée dépasse 2 h 30 et en application de la résolution CA-11-25,

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MME FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire autorise le paiement de 100 \$ à M^{me} Mireille Charland pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 18 octobre 2011.

Adoptée à l'unanimité

- État des revenus et des dépenses

M^{me} Sorieul indique aux membres que le solde du compte est de 738 \$.

La Caisse populaire a corrigé son erreur concernant le dépôt d'un chèque de 500 \$ du conseil de quartier dans le compte d'un autre conseil de quartier.

11-08-14 CORRESPONDANCE

- *Lettres transmises*

- Chantier naval du Roi, rue des Vaisseaux-du-Roi, lettre à la ministre Christine St-Pierre

- *Communications écrites reçues*

- Collège François-de-Laval, gymnase, 15 septembre 2011
- Cabines téléphoniques à la place d'Armes, courriel du 19 septembre 2011. Le dossier est pris en charge par la Ville, M. Martel fera le suivi au conseil.
- Revue Urbanité, automne 2011
- Revue

11-08-15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée par M. Denis L'Anglais à 21 h 55.

(S) DENIS L'ANGLAIS

Denis L'Anglais
Président

(S) ÉMILIE-JENNIFER DESBIENS

Émilie-Jennifer Desbiens
Secrétaire